



Le 2 mars 2006

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

**Objet : Projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage
de produits liquides dans Montréal-Est**

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 21 février dernier relativement au sujet cité en rubrique.

Dans un premier temps nous ne pouvons répondre adéquatement à la question 1 à savoir comment sont évalués les risques d'accidents associés au transport des matières dangereuses en provenance ou vers les installations de Canterm terminaux Canadiens Inc., puisqu'il s'agit d'une responsabilité découlant de l'agglomération, plus précisément du service de transport de la Ville de Montréal et du service d'incendie comme premier répondant.

En réponse à la question 2 concernant la façon dont la Ville de Montréal-Est assure la protection de la population environnante advenant un accident technologique majeur, celle-ci s'est dotée d'un plan de mesures d'urgence impliquant le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal, sous la direction du S.S.I.M.

...12

Madame Renée Poliquin

-2-

Le 2 mars 2006

Suite aux questions demandées lors de l'audience publique à l'effet d'identifier les industries à risque dans le secteur de l'étude et le portrait des terrains vacants ou en réhabilitation sur notre territoire, après en avoir fait la demande auprès de l'arrondissement Rivière-des-Prairies\Pointe-aux-Trembles, aucune information ne nous a été transmise à cet égard.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame, nos salutations les meilleures.

Le Directeur général,



André Billette, ing.

AB\fd